



ASSOCIATION COMITE DU GERS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

5 chemin du moulin de la Ribère

32000 AUCH

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

ASSOCIATION COMITE DU GERS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

EXERCICE DU 01.01.2021

AU 31.12.2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE DU GERS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral, le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TOULOUSE,
Le 25 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes
Pour la SARL DAMIOT MARTINEZ



Jean-Luc Damiot

**BILAN
2021**

Actif	brut	amortissements & provisions	net	2 020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-	-
Frais d'établissement			-	
Frais de recherche et développement			-	
Donations temporaires d'usufruit			-	
Concessions, brevets et droits similaires			-	
Fonds commercial			-	
Autres immobilisations incorporelles en cours			-	
Avances et acomptes sur immo. incorporelles			-	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 926	19 092	28 834	33 495
Terrains			-	
Constructions			-	
Installations techniques, matériel et outillages ind.			-	
Autres immobilisations corporelles	47 926	19 092	28 834	33 495
Immobilisations corporelles en cours			-	
Avances et acomptes			-	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			-	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 415	-	3 415	3 415
Participations et créances rattachées à des participations			-	
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille (1)			-	
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts			-	
Autres immobilisations financières	3 400		3 400	3 400
ACTIF IMMOBILISE => TOTAL I	51 341	19 092	32 249	36 910
STOCKS ET EN-COURS	-	-	-	-
Matières premières et autres approvisionnements			-	
En-cours de production de biens			-	
En-cours de production de services			-	
Produits intermédiaires et finis			-	
Marchandises			-	
AVANCES, ACOMPTES / COMMANDES				
CREANCES	32 161	-	32 161	11 632
Créances usagers et comptes rattachés			-	
Autres créances	32 161		32 161	11 632
Legs et donations en cours de réalisation			-	
TRESORERIE	660 770	-	660 770	419 145
Valeurs mobilières de placement			-	
Disponibilités	658 851		658 851	419 145
Charges constatées d'avance	1 919		1 919	
ACTIF CIRCULANT => TOTAL II	692 931	-	692 931	430 777
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
TOTAL ACTIF	744 272	19 092	725 180	467 687
ENGAGEMENTS RECUS				
LEGS NETS A REALISER				
Legs				
Assurance-vie				



**BILAN
2021**

Passif	2021	2020
Fonds propres sans droit de reprise	-	-
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	390 742	434 417
Réserves statutaires ou contractuelles	215 000	215 000
Réserves pour projet de l'entité	175 742	219 417
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	132 532	- 43 675
Situation nette (sous-total)	523 274	390 742
Fonds propres consommables	-	-
Fonds associatif avec droit de reprise legs et donations		
Fonds associatifs résultat/contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES => TOTAL I	523 274	390 742
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés/ subvention de fonctionnement	19 724	3 566
Fonds dédiés/ sur autres ressources		
FONDS REPORTEES ET DEDIES => TOTAL II	19 724	3 566
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	13 006	11 871
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES => TOTAL III	13 006	11 871
Emprunts et dettes financières	-	-
Emprunts et obligations convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes	169 176	61 508
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 291	28 009
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	8 980	11 752
Dettes fiscales	373	686
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	126 532	21 061
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES => TOTAL IV	169 176	61 508
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	725 180	467 687



COMPTE DE RESULTAT 2021

Compte de Résultat	2021	2020
Cotisations	15 408	15 608
Ventes de biens et services		
Ventes de biens et marchandises	1 368	35
- dont ventes et dons en nature		
Ventes de prestations de service		
- dont parrainages		
Concours publics et subventions d'exploitation	4 619	4 890
Versements des fondateurs		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	307 823	183 594
Mécénats	19 771	3 050
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières reçues	211 497	
Reprises s/amort., dépréciations, provisions et transf. charges	12 225	8 581
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		564
PRODUITS D'EXPLOITATION	572 711	216 323
Achats de marchandises	4 192	5 885
Variation de stock de marchandises		
Autres achats et charges externes	146 753	103 040
Achats d'études et de prestations de services		
Autres achats		
Aides financières	184 023	64 359
Services extérieurs		
Impôts, taxes et versements assimilés	814	1 234
Salaires et traitements	52 728	47 541
Charges sociales	15 411	15 205
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 527	6 220
Reports en fonds dédiés	16 158	
Autres charges d'exploitation	14 785	17 305
CHARGES D'EXPLOITATION	441 391	260 789
RESULTAT D'EXPLOITATION	131 320	- 44 466
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	712	935
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements		
PRODUITS FINANCIERS	712	935
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placements		



CHARGES FINANCIERES	-	-
RESULTAT FINANCIER	712	935



COMPTE DE RESULTAT 2021

Compte de Résultat (suite)	2021	2020
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	132 032	- 43 531
Sur opération de gestion	573	
Sur opération de capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	573	-
Sur opération de gestion		
Sur opération en capital		
Dotations amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	573	-
SOLDE DES RESSOURCES AFFECTEES	-	-
Report de ressources non utilisées des ex/antérieurs		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	73	144
TOTAL DES PRODUITS	573 996	217 258
TOTAL DES CHARGES	441 464	260 933
EXCEDENT OU DEFICIT	132 532	- 43 675
Dons en nature		7 640
Prestations en nature	390	
Bénévolat	41 575	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	41 965	7 640
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite des biens		
Prestations en nature	450	7 640
Personnel bénévole	41 515	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	41 965	7 640
Non affectés		



TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 Préambule.....	6
2.1.2 Cadre légal de référence	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux	6
2.2.2 Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP).....	Erreur ! Signet non défini.
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1 Principes généraux.....	7
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)	7
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »	7
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé.....	8
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements	8
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières.....	8
3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021.....	9
3.1.7 Stocks.....	9
3.1.1 Etat des échéances des créances	9
3.1.2 Tableaux des dépréciations	9
3.1.3 Disponibilités	10
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan	10
3.1.5 Charges constatées d'avance	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres.....	12
3.2.2 Fonds dédiés	13
3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)	Erreur ! Signet non défini.
3.2.4 Provisions pour risques et charges.....	14
3.2.4.1 Tableau de variation	14
3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés	14
3.2.5 Dettes.....	14
3.2.5.1 Etat des échéances.....	14
3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales	16
3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.2.1 Produits liés à la générosité du public	19
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie.....	19
4.2.1.2 Dons manuels.....	19
4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP).....	Erreur ! Signet non défini.
4.2.1.4 Mécénat	19
4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	19
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public	19
4.2.2.1 Parrainage des entreprises	19
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie	20
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public	20
4.2.3 Subventions et autres concours publics.....	20
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations	21



4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	21
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21
4.3.1	Modalités de répartition des charges	21
4.3.2	Missions sociales.....	22
4.3.3	Frais de recherche de fonds	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	22
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	23
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	23
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	23
4.4.1	Principes généraux.....	23
4.4.2	Principes de valorisation	24
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	25
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	26
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	26
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	26
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	27
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER).....	27
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	29
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	29
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	30
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	Erreur ! Signet non défini.
5.2	AUTRES INFORMATIONS	30
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles.....	30
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié	31
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	31
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	31



1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;



- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

La crise du Covid s'étant poursuivie en 2021, le comité a dû arrêter certaines activités lors des différents confinements. Ainsi, les soins de supports n'ont pas pu avoir lieu sur l'année entière.

Le comité a fait appel à l'activité partielle pour palier la baisse d'activité.

Des legs et assurance-vie ont été reçus sur l'exercice pour un montant exceptionnel de 190 872€ au total.



2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.



3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	47 195	731		47 926
Immobilisations financières	3 415			3 415
Total	50 610	731	0	51 341

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	731	0
→ Matériel informatique	731	
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	731	0



3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	13 700	5 392		19 092
Amort.Immobilisations financières				
Total	13 700	5 392	0	19 092

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15			15
Prêts				0
Autres immobilisations financières	3 400			3 400
Total	3 415	0	0	3 415

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.



3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières	3 400		3 400
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	32 161	32 161	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	1 919	1 919	
Total	37 480	34 080	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0



Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	377 548	
Livrets et comptes épargne	281 275	
Comptes à terme		
Total	658 823	0

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→		
→		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	0	0



3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Crédit-bail mobilier	1 919	

Total	1 919	0



3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires	215 000								215 000	
→ Fonds de réserve générale	219 417		-43 675						175 742	
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	-43 675		43 675		132 532				132 532	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	390 742	0	0	0	132 532	0	0	0	523 274	0



3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	11 871	1 135		13 006
→				
Total	11 871	1 135	0	13 006

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 291	33 291		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	9 353	9 353		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	126 532	126 532		
Produits constatés d'avance		0		
Total	169 176	169 176	-	-



3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	1 583	1 920
→ Impôt sur les sociétés	349	686
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 234	1 234
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	7 770	10 518
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 129	1 486
→ Caisse de retraite	192	
→ Caisse de prévoyance		474
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	3 778	6 178
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 647	2 380
→ Prélèvement à la source	24	
Total	9 353	12 438

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	27 829	24 316
→ FNP - Factures non parvenues	27 829	24 316
...		
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	125 642	20 158
charges à payer Recherche	124 792	20 158
charges à payer commission sociale	850	
Total	153 471	44 474



4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE Comité du Gers	REPORTING - COMITÉ DU GERS		Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES	303 797.14	303 790.14	172 365.87	172 365.87		
1.1 Réalisées en France	303 797.14	303 790.14	172 365.87	172 365.87		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	126 784.79	126 777.79	112 206.83	112 206.83		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	177 012.35	177 012.35	60 159.04	60 159.04		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	60 677.40	60 677.40	58 092.95	58 092.95		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	60 677.40	60 677.40	58 092.95	58 092.95		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	59 623.38	55 010.82	29 364.33	24 107.58		
3.1 Frais d'information et de communication	3 135.29	3 135.29	5 045.40	5 045.40		
3.2 Frais de fonctionnement	51 096.08	46 483.52	22 731.81	17 475.06		
3.3 Autres charges	5 392.01	5 392.01	1 587.12	1 587.12		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 135.23	1 135.23	965.38	965.38		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	73.00		144.00			
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	16 158.40					
TOTAL CHARGES	441 464.55	420 613.59	260 932.53	255 531.78		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	132 532.02		-43 674.59			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	4 722.14	4 722.14			
Réalisées en France	4 722.14	4 722.14			
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	14 222.59	14 222.59			
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	23 020.12	23 020.12	7 640.36	7 640.36	
TOTAL	41 964.85	41 964.85	7 640.36	7 640.36	



LA LIQUE COMITÉ DU GERS	REPORTING - COMITÉ DU GERS		Décembre 2021		Décembre 2020	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-535 954.55	-535 954.55	-203 420.04	-203 420.04		
1.1 Cotisations sans contrepartie	-15 408.00	-15 408.00	-15 608.00	-15 608.00		
1.2 Dons, legs et mécénat	-327 593.79	-327 593.79	-186 842.12	-186 842.12		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-192 952.76	-192 952.76	-969.92	-969.92		
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-33 422.62		-8 947.90			
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises						
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-20 625.00					
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-12 797.62		-8 947.90			
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-4 619.40		-4 890.00			
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS						
TOTAL	-573 996.57	-535 954.55	-217 257.94	-203 420.04		

		Décembre 2021		Décembre 2020	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-41 964.85	-41 964.85	-7 640.36	-7 640.36
Bénévolat		-41 574.85	-41 574.85		
Prestations en nature		-390.00	-390.00	-7 640.36	-7 640.36
Dons en nature					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-41 964.85	-41 964.85	-7 640.36	-7 640.36



4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Legs et assurances vie	190 872	0
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Produits financiers	712	935
→ ...		
Manifestations	130	
Ventes	1 238	35
Total	192 953	970

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.



4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : **(Rubriques à détailler)**

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Autres produits annexes	0	367
Transfert de charges	12 225	8 581
Produits exceptionnels	573	
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public : → Redevances d'actifs incorporels → Loyers → Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	12 797	8 948

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »



4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie par le conseil d'administration Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 11 mars 2022

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	13 260	4 692	2 448	20 400
Assurance	517	183	1 449	2 149
Electricité et eau	2 586	487	254	3 327
Téléphone	2 763	988	2 005	5 756
Affranchissement	2 393	14 383	442	17 218
Total	21 519	20 734	6 598	48 850

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.



Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	32 402	25 145
Actions d'information, de prévention et de dépistage	17 160	17 951
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	11 477	15 201
Frais de fonctionnement (dont communication)	7 098	4 448
Total	68 137	62 745

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	93 562	78 597
Actions d'information, prévention, dépistage	28 273	24 862
Actions de formation	146	172
Actions de recherche	4 221	7 890
Actions autres	582	686
Total	126 785	112 207
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	43 000	
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	134 012	60 159
Actions autres		
Total	177 012	60 159

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;



Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	41 575	
Prestation	Tarif négocié	390	7 640
Total		41 965	7 640

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses



4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	30				4 163						4 192
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	62 266				42 344		42 143				146 753
Aides financières	7 011	177 012									184 023
Impôts, taxes et versement assimilés	637				149		27				814
Salaires et traitements	38 746				9 421		4 561				52 728
Charges sociales	10 817				2 056		2 538				15 411
Dotations aux amortissements et dépréciations							5 392				5 392
Dotations aux provisions								1 135			1 135
Report en fonds dédiés									16 158		16 158
Autres charges	7 278				2 544		4 963				14 785
Charges financières											0
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									73		73
TOTAL	126 785	177 012	0	0	60 677	0	59 623	1 135	16 231	0	441 465

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					0
Mises à disposition gratuite de biens					0
Prestations de services	4 722	450		23 020	450
Personnel bénévole		13 773			41 515
TOTAL	4 722	0	14 223	23 020	41 965



4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	2 726
Total	2 726

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ Produits sur exercices antérieurs	573
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	573
Charges exceptionnelles	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0



4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)



Synthèse du compte d'emploi des ressources

LNCC - COMITE DU GERS - Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 - arrêté à fin Décembre 2021

EMPLOIS	Emplois de 2021 = compte de résultat(1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2021 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2021 = compte de résultat(2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2021 (4)
1-MISSIONS SOCIALES			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		299516,00
1.1 Réalisation en France	303797,14	313783,74	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	521400,58	521400,58
Actions réalisées directement	303797,14		1.1 Dons et legs collectés	519320,29	
Versements à d'autres organismes agissant en France	177012,35		Dons manuels non affectés	307420,82	
			Dons manuels affectés	21327,00	
			Legs et autres libéralités non affectés	190372,47	
			Legs et autres libéralités affectés	0,00	
1.2 Réalisées à l'étranger	0,00		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	2080,29	
Actions réalisées directement	0,00				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0,00				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	60677,40	27042,43			
2.1 Frais chapel à la générosité du public	60677,40		2- AUTRES FONDS PRIVÉS	19770,97	
2.2 Frais de recherche des autres financeurs privés	0,00		3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	4619,40	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0,00		4- AUTRES PRODUITS	28205,62	
3- FONCTIONNEMENT GENERAL	59496,38	55083,52			
	0,00	355009,39	I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT.	573996,57	
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	424170,92		II- REPRIS DES PROVISIONS	0,00	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	1135,23		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	0,00	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	16158,40		IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (CF TABL. FONDS DEDIES)		-16158,40
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	132532,02		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0,00	
V- TOTAL GENERAL	573996,57		VI- TOTAL GENERAL	573996,57	
V- Part acqui immob. brutes de l'Exe financées par les ressources coll. aup. public	0,30				
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées	0,30				
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		355009,39	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public.		305906,99
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		408550,19
			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	4722,14		Bénévolet	41574,85	
Frais de recherche de fonds	14222,59		Prestations en nature	390,00	
Frais de fonctionnement et autres charges	23020,12		Dons en nature	0,00	



4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.



5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	16	2 756	1.68	43 316
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit";				
Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	9	1 051	0.64	16 514
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	58	1 705	1.04	26 803
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	5	306	0.19	4 810
Organisation de manifestations	11	250	0.15	3 930
Communication, démarches auprès des médias	3	126	0.08	1 981
Ventes au profit du CD	19	416	0.25	6 540
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)	14	196	0.12	3 081
Quête sur la voie publique ou à domicile	2	252	0.15	3 961
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	2	96	0.06	1 509
Autres.	2	63	0.04	990
Total	83	5 511	3	86 633

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES



5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	4	2 929	1.61
Total	4	2 929	2

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	4 696
6257 - Réceptions	Restauration	557
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	5 253

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1 926 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

